



**NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R28-2026-073

PUBLIÉ LE 30 MARS 2026

# Sommaire

## **Direction Nationale Garde Côtes des Douanes / Secretariat général**

R28-2026-03-30-00001 - Décision portant délégation de signature aux collaborateurs du directeur de la direction nationale garde-côtes des douanes (2 pages)

Page 3

## **EPF Normandie / DIF Pôle foncier**

R28-2026-03-27-00001 - FH FL DELEGATION SIGNATURE BROCHARD MERVILLE FRANCEVILLE (2 pages)

Page 6

## **Rectorat de la région académique Normandie /**

R28-2026-03-30-00002 - Arrête? modificatif de composition de la commission académique d'appel des conseils de discipline de l'académie de Normandie???? (1 page)

Page 9

Direction Nationale Garde Côtes des Douanes

R28-2026-03-30-00001

Décision portant délégation de signature aux  
collaborateurs du directeur de la direction  
nationale garde-côtes des douanes

DIRECTION NATIONALE GARDE-CÔTES DES DOUANES  
Secrétariat général

**Décision du 30 mars 2026 portant délégation de signature aux collaborateurs de  
Monsieur Ronan BOILLOT directeur de la direction nationale garde-côtes des douanes**  
.....

Je soussigné Ronan BOILLOT directeur de la direction nationale garde-côtes des douanes,

VU le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement ;

VU le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007 modifié relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2019-94 du 12 février 2019 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « direction nationale garde-côtes des douanes » ;

VU l'arrêté du 26 octobre 2020 portant nomination dans l'emploi d'administrateur général des douanes et droits indirects de M. Ronan BOILLOT pour exercer les fonctions de directeur national garde-côtes des douanes ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :** en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, délégation de signature est accordée dans le cadre de leurs attributions à :

M. Vincent GREGOIRE, administrateur des douanes et droits indirects, adjoint au directeur national ;

Mme Suzanne FEYDY, administratrice de l'État du premier grade, directrice des ressources ;

M. Arnaud PICARD, administrateur des douanes et droits indirects, directeur programme pilotage et emploi ;

Mme Laetitia FLOUR-BOURRIL, directrice des services douaniers de deuxième classe, cheffe de la division administrative et financière ;

M. Pierre-Luc DURANSON, directeur des services douaniers de deuxième classe, chef du bureau maîtrise des risques ;

M. Arnaud TRIPET, attaché principal, chef de la division ressources humaines ;

M. Aurélien BOUCHIER, attaché principal, secrétaire général ;

Mme Maude LAMRANI, attachée principale, cheffe du pôle formation professionnelle ;

Mme Alexia JAFFREZIC, attachée principale, adjointe de la cheffe de la division administrative et financière ;

M. Thomas JULLIEN, directeur technique, chef de la division maintien en condition opérationnelle-aérien ;

Mme Lauren BENTEYN, cheffe de la division maintien en condition opérationnelle-naval ;

M. Jérôme JIMENEZ, inspecteur principal de deuxième classe, chef du centre national d'analyse de la situation de surface ;

M. Jean-Luc MARTINEAU, inspecteur principal de deuxième classe, chef du centre expertise drones;

M. Patrick ROUSSEL, chef des services administratifs de première classe, chef de la section maîtrise de l'information maritime de la direction programme pilotage emploi ;

M. Axel PRIVEY, directeur des projets et services Systèmes d'Informations, adjoint du chef de la section maîtrise de l'information maritime de la direction programme pilotage emploi ;

M. Emmanuel BERTON, chef de la section emploi des moyens aériens de la direction programme pilotage emploi ;

M. Philippe MORIN, inspecteur principal de première classe, chef de la section préparation et emploi des moyens maritimes de la direction programme pilotage emploi ;

Mme Anne-Sophie BRUNEL, inspectrice régionale de deuxième classe, cheffe de la section pilotage de l'activité de la direction programme pilotage emploi ;

M. Yannick PISANI, inspecteur régional de deuxième classe, chef de la cellule contentieuse de la section pilotage de l'activité ;

M. Sylvain GUILLOU, inspecteur régional de deuxième classe, adjoint au chef de la division ressources humaines ;

M. Julian SOUTHWELL, inspecteur régional de troisième classe, chef du pôle vie de l'agent ;

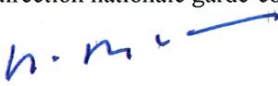
Mme Maïté REMIGEREAU, inspectrice régionale de troisième classe, cheffe de la base centrale de maintenance aéronautique ;

Mme Nathalie LLOPIS, inspectrice, cheffe du pôle pilotage et recrutement .

**Article 2** : la présente décision est d'application immédiate et abroge la précédente décision du 02 mars 2026.

Fait au Havre, le 30 mars 2026

L'administrateur général des douanes,  
directeur de la direction nationale garde-côtes

  
Ronan BOILLOT

EPF Normandie

R28-2026-03-27-00001

FH FL DELEGATION SIGNATURE BROCHARD  
MERVILLE FRANCEVILLE

**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE  
DU DIRECTEUR GENERAL à MADAME FLORENCE HAMON**

**Le Directeur Général par intérim de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,**

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,  
Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,  
Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention de Portage Foncier signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres le 10 Juillet 2020, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier Normandie le 25 Novembre 2019, et délibération du Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres du 27 Juin 2019,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial de Maître Lucas RAYNAUD, en qualité d'associé et au nom de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "OFFICE NOTARIAL DES SABLES D'AUGE", dont le siège est à DOZULE, 10 bis faubourg du Pont Mousse, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE (Calvados), 6 route de Cabourg, assistant l'E.P.F de Normandie et ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

**DECIDE :**

**Article 1er :** Délégation de signature est donnée à Madame Florence HAMON, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, domiciliée professionnellement à ROUEN, Carré PASTEUR, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Madame Martine BROCHARD, du BIEN dont la désignation est la suivante :

Une maison à usage d'habitation comprenant :

Un premier logement :

Au rez-de-chaussée : Une véranda, une cuisine – salle à manger, salon,  
A l'étage : Un palier desservant une salle de bains avec wc, deux chambres.

Un second logement :

Au rez-de-chaussée : Une véranda, une cuisine, une pièce avec lavabo et wc, une salle à manger – salon, un couloir avec accès à l'extérieur et placards, une chambre et une pièce (dressing),  
A l'étage : un palier desservant une pièce, deux chambres en enfilades, une chambre, une salle de bains avec wc.

En extérieur :

Un jardin clos avec quatre cabanons,  
Un grand atelier avec bureau, wc et remise  
Un garage

Ce BIEN étant sis sur la Commune de MERVILLE FRANCEVILLE (14810) 5091 Route de Cabourg, et édifié sur les parcelles cadastrées section F numéros 127 et 179 pour une superficie totale de 947 m<sup>2</sup>, moyennant **l'indemnité principale de TROIS CENT TRENTE MILLE NEUF CENT NEUF EUROS ET DIX CENTIMES (330.909,10€)**, à laquelle s'ajoute l'indemnité de emploi de **34.090,90 €**, eu égard à l'acquisition sous couvert d'utilité publique,

Soit un **montant TOTAL d'indemnité d'acquisition de TROIS CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (365.000,00 €)**, qui sera réglé sur le compte de l'office notarial de Maître Lucas RAYNAUD, rédacteur de l'acte, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé,

**Article 2** : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

Fait à ROUEN, le 27/03/2026  
Le Directeur Général par intérim,

Signé le 27/03/2026  
Gilles GAL



✓ Certifié par  yousign

Notifiée à ROUEN le 27/03/2026  
à Madame Florence HAMON

Signé le 27/03/2026  
Florence HAMON



✓ Certifié par  yousign

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2026-03-30-00002

Arrêté modificatif de composition de la  
commission académique d'appel des conseils de  
discipline de l'académie de Normandie



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE,

RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE,

CHANCELIERE DES UNIVERSITES

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article D 511-51 ;
- Vu le décret en date du 12 mars 2025 portant nomination de la rectrice de la région académique de Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, Madame Valérie CABUIL ;
- Vu l'arrêté de composition de la commission académique d'appel en date du 31 mars 2025;

## ARRETE MODIFICATIF

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission académique d'appel des conseils de discipline de l'académie de Normandie est modifiée comme suit:

Madame Valérie CABUIL, rectrice de la region académique, rectrice de l'académie de Normandie, Chancelière des Universités, présidente de la commission académique d'appel ;

Représentants de la présidente :

- Madame Françoise MONCADA, directrice académique des services de l'Education nationale de l'Eure ;
- Monsieur Jean-Luc LEGRAND, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Orne ;
- Madame Dominique CANTRELLE, conseillère technique de la rectrice pour les établissements et la vie scolaire ;
- Monsieur David MARIE, directeur de cabinet adjoint de madame la rectrice.

### MEMBRES TITULAIRES :

- Monsieur Benoît ROGER,  
Directeur académique adjoint des services de  
l'éducation nationale de la Seine-Maritime ;
- Monsieur Sebastiano IARIA,  
Principal au collège « Pierre Brossolette » à  
Brionne ;
- Mandat non pourvu  
Enseignant(e) ;
- Madame Emmanuelle GANCHE,  
Représentante des parents d'élèves (FCPE14) ;
- Madame Nathalie DUBUISSON,  
Représentante des parents d'élèves (FCPE 27) ;

### MEMBRES SUPLEANTS :

- Monsieur Frédéric MARCHAND  
Directeur académique adjoint des services de  
l'Education nationale de l'Eure ;
- Madame Alexandra BELIN,  
Principale au collège Louise Michel à Saint-  
Etienne-du-Rouvray ;
- Mandat non pourvu ;  
Enseignant(e) ;
- Monsieur Jérôme ALLAIN,  
Représentant des parents d'élèves (FCPE14) ;
- M.Laurent LAFON,  
Représentant des parents d'élèves (FCPE 27) ;

**Article 2** : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Caen, le 30 MARS 2026

Valérie CABUIL